



Procès-verbal de la 241^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue au Carrefour communautaire, à Val-Paradis, le mercredi 13 août 2025, à 20 h

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Personnes présentes :

Claudine Desgagnés, présidente
Michelle Godbout, conseillère
Lise Gamache, conseillère

IL Y A QUORUM.

Également présents :

Coralie Tremblay-Larouche, adjointe administrative
Sylvie Mailhot, agente en développement
Raymond Gagnon, contremaitre de la voirie

M^{me} Claudine Desgagnés préside la réunion et
M^{me} Coralie Tremblay-Larouche agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par M^{me} Claudine Desgagnés à 20 h.

Adoption de l'ordre du jour

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

**SUR PROPOSITION DE M^{ME} LISE GAMACHE, DÛMENT APPUYÉE
PAR M^{ME} MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :**

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la 240^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 16 juillet 2025 à Beaucanton;
3. Présentation des correspondances au 13 août 2025;
4. Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 13 août 2025;
5. Autorisation à l'adjointe administrative à agir en tant que signataire autorisée à la caisse Desjardins;
6. Nomination d'une secrétaire d'élection;
7. Nomination d'une présidente d'élection;
8. Salaire de l'employé # 349
9. Salaire de l'employé # 331
10. Salaire de l'employé # 353



11. Comptes rendus des représentants de la Localité sur différents organismes et comités;
12. Divers :
 - 12.1. Demande du CPE Mamie Souris pour un projet visant à l'ajout d'une salle d'eau ou de nouvelles délimitations ;
 - 12.2. Affichage du poste de Coordonnateur(trice) en loisirs à Valcanton;
 - 12.3. Fin de contrat de l'employé n°354 préposé à l'entretien ménager de Beaucanton et affichage du poste;
13. Période de questions;
14. Date de la prochaine séance (17 septembre, à Beaucanton, 20 h);
15. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-241-02

Adoption du procès-verbal de la 240^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 16 juillet 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres ont pris connaissance des procès-verbaux.

241-CLVAL-3713

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le procès-verbal de la 240^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 16 juillet 2025 à Beaucanton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-241-03

Présentation des correspondances au 13 août 2025

Il n'y a aucune correspondance reçue.

2025-241-04

Approbation des décaissements, des prélèvements, des comptes fournisseurs et des paies au 13 août 2025

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Claudine Desgagnés dépose pour étude et considération une recommandation préparée par M^{me} Coralie Tremblay-Larouche en date du 13 août 2025 et intitulée : *Décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 13 août 2025.*



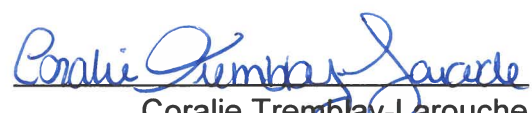
241-CLVAL-3714

SUR PROPOSITION DE M^{ME} LISE GAMACHE, DÛMENT APPUYÉE
PAR M^{ME} MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les décaissements déjà effectués, les comptes fournisseurs, les prélèvements et les paies de la Localité de Valcanton au 16 juillet 2025 pour un montant total de **61 855.05\$**, le tout tel qu'il appert et étant plus amplement d'écrit à la liste présentée par l'adjointe administrative, Coralie Tremblay-Larouche, dont une copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, Coralie Tremblay-Larouche, adjointe administrative, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.


Coralie Tremblay-Larouche
Adjointe administrative

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-241-05

Autorisation à l'adjointe administrative à agir en tant que signataire autorisée à la caisse Desjardins

CONSIDÉRANT QUE la personne sera officiellement désignée pour effectuer des transactions financières au nom d'un compte ou d'une organisation, en utilisant les services en ligne de Desjardins;

CONSIDÉRANT QUE le signataire autorisé est responsable de la gestion des transactions financières, telles que les virements, les paiements de factures, et autres opérations.

241-CLVAL-3715

SUR PROPOSITION DE M^{ME} LISE GAMACHE, DÛMENT APPUYÉE
PAR M^{ME} MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER l'adjointe administrative, Coralie Tremblay-Larouche, à agir en tant que signataire autorisée à la caisse Desjardins ainsi que de gérer transactions financières, telles que les virements, les paiements de factures, et autres opérations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2025-241-06

Nomination d'une secrétaire d'élection

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 28 de la *Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James* (RLRQ chapitre G-1.01), les membres d'un conseil local d'une localité du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James dont élus pour une période de quatre ans, le premier dimanche de novembre, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ chapitre E-2.2), et ce, afin de pourvoir les postes de conseillers au siège n° 1 à 4 et le poste de président de la localité;

CONSIDÉRANT QU'il a lieu pour le conseil de la Localité de Valcanton de nommer une secrétaire d'élection.

241-CLVAL-3716

SUR PROPOSITION DE M^{ME} LISE GAMACHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER M^{me} France St-Amand à titre de secrétaire d'élection pour l'élection générale de novembre 2025 de la Localité de Valcanton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-240-07

Nomination d'une présidente d'élection

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 28 de la *Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James* (RLRQ chapitre G-1.01), les membres d'un conseil local d'une localité du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James dont élus pour une période de quatre ans, le premier dimanche de novembre, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ chapitre E-2.2), et ce, afin de pourvoir les postes de conseillers au siège n° 1 à 4 et le poste de président de la localité;

CONSIDÉRANT QU'il a lieu pour le conseil de la Localité de Valcanton de nommer une présidente d'élection.

241-CLVAL-3717

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER M^{me} Coralie Tremblay-Larouche à titre de présidente d'élection pour l'élection générale du novembre 2025 de la Localité de Valcanton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2025-240-08

Salaire de l'employé n° 349

CONSIDÉRANT QUE l'employé n° 349 demande aux membres du conseil un ajustement salarial;

CONSIDÉRANT QUE la demande correspond à une augmentation du taux horaire de 3 \$.

241-CLVAL-3718

SUR PROPOSITION DE M^{ME} LISE GAMACHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER la demande d'ajustement de salaire de l'employé n° 349 telle que déposé, et ce, en date en date du lundi 18 août 2025 en raison de la reconnaissance des performances de l'employé et de sa fidélité envers l'organisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-241-09

Salaire de l'employé n° 331

CONSIDÉRANT QUE l'employé n° 331 demande aux membres du conseil un ajustement salarial en raison des charges et des responsabilités qui lui sont déléguées quant à l'ouverture du poste en machinerie lourde;

CONSIDÉRANT QUE la demande correspond à une augmentation du taux horaire de 3 \$.

241-CLVAL-3719

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER la demande d'ajustement de salaire de l'employé n° 331 telle que déposé, et ce, en date du lundi 18 août 2025 compte tenu des charges supplémentaires de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-241-10

Salaire de l'employé n° 353

CONSIDÉRANT QUE l'employé n° 353 demande aux membres du conseil un ajustement salarial en raison des charges et des responsabilités qui lui sont délégués;

CONSIDÉRANT QUE la demande correspond à une augmentation du taux horaire de 5 \$.

241-CLVAL-3720

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER la demande d'ajustement de salaire de l'employé n° 353 telle que déposé, et ce, en date en date du lundi 18 août 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2025-241-11

Comptes rendus des représentants de la Localité sur différents organismes et comités

La présidente, nous fait part des rencontres auxquelles elle a assisté durant le dernier mois, elle nous mentionne aussi que M^{me} Ilam Aazim n'est plus en poste. De plus, elle pourra assister à une rencontre quant à l'avenir du Fond Forêt.

2025-241-12

Divers

2025-241-12.1.

Demande du CPE Mamie Souris pour un projet visant à l'ajout d'une salle d'eau ou de nouvelles délimitations

CONSIDÉRANT QUE le CPE Mamie Souris présente une demande pour deux options soit : l'ajout d'une salle d'eau dans un de leur local ou bien la division d'un mur pour inclure une de nos toilettes près du CLSC;

CONSIDÉRANT QUE le CPE s'engage à défrayer les coûts totaux de ce projet d'envergure et que celui-ci n'endommage aucunement la structure ou l'accessibilité du bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs usagées utilisent les toilettes près du CLSC et que les deux toilettes sont nécessaires au bon fonctionnement de nos locaux.

241-CLVAL-3721

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :

DE REFUSER de laisser à la garderie une des deux toilettes près CLSC à cause des différents besoins des services au sein du bâtiment;

D'AUTORISER soit le déplacement, du mur se séparant des toilettes, jusqu'au petit escalier ou bien d'utiliser un des espaces de rangement de leurs locaux pour construire une salle d'eau. Dans tous les cas, le CPE Mamie Souris s'engage à d'effrayer les coûts qu'occasionnera ce projet et de garder les lieux sécuritaires et de bonne structure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-241-12.2.

Affichage du poste de Coordonnateur(trice) en loisirs à Valcanton

CONSIDÉRANT QU'un poste de Coordonnateur(trice) en loisirs est toujours à pourvoir au sein de la Localité de Valcanton;

CONSIDÉRANT QU'il est du deuxième affichage cette année et que la Localité de Valcanton juge nécessaire d'avoir un employé qui s'occupe des activités.

241-CLVAL-3722

SUR PROPOSITION DE M^{ME} LISE GAMACHE, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

D'AFFICHER le poste de Coordonnateur en loisirs, dès aujourd'hui, et de planifier l'entrée en poste de cette personne dès septembre prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2025-241-12.3.

Fin de contrat de l'employé n°354 préposé à l'entretien ménager de Beaucanton et affichage du poste

CONSIDÉRANT QUE l'employé n° 354 était embauché temporairement au poste de préposé à l'entretien ménager;

CONSIDÉRANT QUE l'employé ne correspondait pas aux exigences et attentes de ce poste.

241-CLVAL-3723

SUR PROPOSITION DE M^{ME} LISE GAMACHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

D'ARRÊTER le contrat temporaire de cet employé en date du 16 août 2025 et de lui verser une compensation financière de son salaire normal pour la semaine du 17 au 23 et du 24 au 30 août 2025 pour remplacer ses deux semaines de préavis;

D'AFFICHER le poste de préposé(e) à l'entretien ménager, temps partiel, à Beaucanton et d'effectuer les entrevues nécessaires à l'obtention de ce poste.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-241-13

Période de questions

M^{me} Manon Moreau nous fait un suivi concernant le dossier du coq bruyant. Elle mentionne que le chant du coq constitue une nuisance pour elle et son conjoint étant donné son chant répétitif.

Le dossier sera analysé ultérieurement selon les lois et les règlements en vigueur au sein de la localité.

Elle se demande également pourquoi la séance a lieu à cette heure tardive.

M. Gaétan Provencher se prononce sur la limite de vitesse du chemin allant au chalet du Lac Pajegasque. Le comité souhaiterait que la limite soit à 30 km/h au lieu de 8 km/h, étant donné que des gens circulent tout au long de l'année dans ce chemin.

M^{me} Michelle Godbout représente le comité du camping Lac Pajagasque et mentionne qu'ils sont heureux pour la future signalisation, mais s'inquiète quant à la limite permise.

Nous avons également comme questionnement, la date à laquelle les afficheurs de vitesse seront installés, car des automobilistes circulent excessivement vite dans les zones de 50 km/h au sein du village de Beaucanton.



Nous avons la demande de faire un suivi sur le dossier Co-op et restaurant Le Diablo. Nous avons également la question : Pourquoi le quai du chemin des 2^e-et-3^e Rangs n'est pas installé ? Nous mentionnons qu'il est endommagé et qu'il sera bientôt prêt et en bon état.

Nous donnons également un suivi pour le CPE Mamie Souris, suite au dégât d'eau, car il a été demandé.

M^{me} Cécile Philippon apporte plusieurs points :

Elle souhaiterait pouvoir avoir un meilleur accès aux procès-verbaux, aux ordres du jour et aux décaissements afin de mieux comprendre la localité. En bref, plus de détails sur le déroulement mensuel de l'établissement. Lors des rencontres, elle aimerait également en connaître davantage sur les points à l'ordre du jour. De plus, elle souhaiterait que le conseil améliore sa communication au sein d'une réunion.

Face à ces mots, nous tenterons de nous améliorer quant à la préparation de documents informatifs.

Pour terminer, elle souhaiterait que le chemin de la Scierie-Audet soit nivelé, car il a été endommagé suite à différents travaux des utilisateurs.

Concernant le jardin communautaire, un drainage serait requis pour améliorer la circulation de l'eau et faciliter la tâche des jardiniers (ère)s.

2025-241-14

Date de la prochaine séance

La prochaine séance se tiendra le 17 septembre 2025, à Beaucanton, à compter de 20 h.



2025-241-15

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé,

241-CLVAL-3724

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :

DE LEVER la réunion à 21 h 36.

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AUX TERMES DU RÈGLEMENT N° 205 DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON, POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE, AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

Claudine Desgagnés
Présidente
Localité de Valcanton

Nancy Guyon
Directrice générale
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Coralie Tremblay-Larouche
Adjointe administrative
Localité de Valcanton